

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 126 (1981)
Heft: 12

Artikel: Les dangers de l'extrémisme (1930-1936)
Autor: Weck, Hervé de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344423>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les dangers de l'extrémisme (1930-1936)

par le major Hervé de Weck

Alex Spielmann vient de publier les résultats d'une recherche de bénédictin sur la vie politique à Genève entre 1930 et 1936. Se basant sur un dépouillement systématique de la presse locale, l'auteur veut éclairer les violents affrontements entre partis, les effets dans le canton de la crise économique mondiale¹. Son étude permet de comprendre les causes et les conséquences de la fusillade du 9 novembre 1932, dont certains politiciens parlent encore aujourd'hui, sans pour autant désirer la replacer dans le contexte très spécifique de l'époque.

Radicalisation des attitudes politiques

Entre 1930 et 1936, la violence apparaît omniprésente à Genève, dans les discours tenus lors de réunions publiques et dans les interventions de parlementaires aux sessions du Grand Conseil, au cours desquelles les sifflets et les invectives fusent. On est très loin de l'atmosphère feutrée de nos législatifs actuels! Même agressivité dans les articles d'opinion ou les éditoriaux des journaux.

C'est pourtant dans la rue que le problème se pose avec le plus d'acuité: les extrémistes de tous bords, manifestants ou contre-manifestants, se déplacent avec des matraques, des cannes plombées et du poivre. Les services d'ordre des partis se multiplient.

Incontestablement, la situation en Europe explique le «microclimat» qui règne dans la ville du bout du lac (le reste de la Suisse semble beaucoup moins touché): montée des idéologies totalitaires, aggravation générale des tensions sociales, radicalisation des attitudes politiques impliquant un affaiblissement dangereux des tendances centristes. Ainsi, le Parti radical genevois comprend une aile gauche proche des socialistes. Sujet d'étonnement quand on connaît l'extrémisme de Nicole! En 1930, lors de l'élection du Conseil d'Etat, les jeunes radicaux soutiennent la candidature de deux socialistes, de trois radicaux sur les quatre présentés par le parti, et celle d'Oltramare de l'extrême droite!

Sous l'influence de Nicole, le parti socialiste, tout comme l'Union nationale, mouvement d'obédience fasciste, ne tient plus compte du bien

commun, mais poursuit des objectifs partisans. Les violentes campagnes du *Travail*, l'organe socialiste, du *Pilori*, porte-parole de l'extrême droite, font croire à la pourriture des politiciens et des institutions. Le journal de Nicole exploite toutes les occasions de déclencher un scandale, dans un premier temps, en publiant des renseignements très lacunaires, ensuite en corrigeant l'information en fonction de la polémique qui ne manque pas de se développer. Il continue à attaquer sur tous les points à propos desquels aucune réponse n'a été fournie. En 1935, il utilisera des faux documents contre le colonel Fonjallaz qui sympathise avec les thèses fascistes.

Préludes aux événements du 9 novembre 1932

En 1931, les socialistes utilisent à leur profit les difficultés de la Banque de Genève; avec les chrétiens-sociaux, ils font échouer le plan de sauvetage gouvernemental. Durant tout l'été, *Le Travail* «entretient» le scandale. Le Grand Conseil acceptera, malgré tout, un concordat, repoussant la mise en faillite réclamée par Nicole et ses amis. Ceux-ci, depuis le début de l'affaire, exigeaient la démission de tout le Conseil d'Etat. Deux de ses membres se voient pourtant obligés de remettre leur mandat. L'instruction et les procès relatifs à cette déconfiture vont durer jusqu'en 1934, ce qui est tout à l'avantage des socialistes, car le public ne risque pas d'oublier «les malversations des capitalistes».

Lors de la deuxième élection complémentaire au Conseil d'Etat, celle d'Ernest Grosselin, qui est seul candidat, le nombre des bulletins blancs s'élève à 17 500, alors que 26 200 citoyens ont accompli leur devoir électoral, la participation s'élevant à 58%. Ces chiffres traduisent un grave malaise qui va encore s'aggraver avec «l'affaire des mitrailleuses». Les députés socialistes prétendent que le gouvernement a eu l'intention de faire tirer sur la foule avec de telles armes, en cas de manifestation pendant la conférence du désarmement, au début de l'année 1932.

Lors de la décision du Grand Conseil à propos de la Banque de Genève, les socialistes avaient déclaré qu'ils n'accorderaient plus un sou de crédit, plus un franc d'impôt à un exécutif qui *doit* disparaître. En avril 1931, le parti lance une initiative populaire: «Que ce qui est nécessaire à une honnête famille de travailleurs (...) soit franc de tout impôt.»

En fait, l'initiative vise à exempter de l'impôt 80 000 contribuables sur 95 000 et d'en faire payer la quasi-totalité à 2 500 personnes. Le Conseil d'Etat prétend que l'on cherche à torpiller les finances publiques, qu'il s'agit donc d'une tactique révolutionnaire. Le peuple rejettera cette initiative à une nette majorité, en octobre 1932.

Une expérience dramatique de maintien de l'ordre

L'Union nationale qui, jusqu'alors, a peu fait parler d'elle, veut exploiter la défaite des socialistes, le 9 novembre 1932, en mettant en accusation publique Nicole et Decker. La séance se tient à la salle communale de Plainpalais. La gauche entend empêcher le déroulement du «procès». Pour les forces de police, qui assurent la liberté de réunion, il s'agit de barrer les accès au lieu où vont se retrouver les sympathisants de l'Union nationale.

Très vite, toutes les réserves de la police se trouvent engagées, mais les barrages risquent de lâcher d'un moment à l'autre. Le conseiller d'Etat, chef du Département de justice et police, décide de faire dégager par la troupe le boulevard du Pont-d'Arve.

Le matin même, craignant une émeute, il avait demandé au Conseil fédéral la mise à disposition de l'Ecole de recrues III/1. En plus de tâches de garde, la troupe a reçu l'ordre de «coopérer à l'action de la police en vue du maintien de l'ordre à la rue de Carouge et aux environs de la salle communale de Plainpalais (...), sur ordre et suivant instructions ultérieures».

A midi, cette troupe se trouvait encore dans les environs de Lausanne. De tels délais ne manquent pas de poser des problèmes aux officiers, car ils ne disposent pas du temps nécessaire pour instruire leurs hommes au service d'ordre, chose qui semble n'avoir jamais été faite auparavant. Le commandant d'école, le colonel Léderrey, a-t-il la possibilité de faire une bonne appréciation de la situation et de prendre les décisions les plus judicieuses? Ses subordonnés peuvent-ils faire des reconnaissances? Les emplacements où les unités se tiennent en réserve les obligent à traverser la foule avant d'arriver dans leur secteur d'intervention. Le commandant d'école engage ses moyens au compte-gouttes, alors qu'il faudrait des interventions massives.

La compagnie du plt Burnat se perd littéralement dans la foule, bien que son commandant connaisse Genève, puisqu'il y habite. Celui-ci décide alors de se replier pour réorganiser son unité; la foule, pour sa part, interprète ce mouvement comme un retour vers la caserne. La décision de Burnat se révèle-t-elle juste? Quoi qu'il en soit, la compagnie va se trouver acculée devant le Palais des Expositions. Risquant de se faire submerger par les manifestants, elle ouvre le feu... Le bilan apparaît comme le plus lourd de notre histoire récente: 13 morts et 65 blessés. Il semble que la foule ait cru que les fusils étaient chargés à blanc et qu'elle n'ait pas compris les sommations, la troupe ne disposant pas de moyens adéquats, des porte-voix par exemple.

On peut supposer que le Conseil fédéral et le gouvernement genevois, qui connaissaient de longue date la situation particulièrement explosive de

la ville, se sont laissés surprendre; l'absence de planification et de mesures préalables, par exemple dans l'instruction des troupes en service, apparaît comme des indices de cette surprise.

La mobilisation du régiment genevois, le lendemain de la fusillade, n'ira pas sans poser des problèmes, ce qui prouve que, pour un service d'ordre, on fait beaucoup mieux d'appeler des formations d'un autre canton.

Les nombreuses pages consacrées au 9 novembre nous semblent les plus utiles de l'ouvrage, car Spielmann, de par sa formation militaire, comprend le problème du maintien et du rétablissement de l'ordre par la troupe.

Le cas «Nicole»

Ces tragiques événements jouent incontestablement un rôle, l'année suivante, lors des élections au Grand Conseil où les partis bourgeois parviennent à conserver la majorité, tandis que les socialistes obtiennent quatre sièges sur sept au Conseil d'Etat. Nicole, qui a dû purger une peine de prison à la suite de ses agissements du 9 novembre 1932, devient président du gouvernement genevois. Le système majoritaire lui a donc permis d'obtenir le pouvoir. En 1931, il soutenait une loi introduisant le suffrage proportionnel pour l'élection du gouvernement; le corps électoral l'avait rejetée.

De multiples raisons expliquent l'échec de Nicole et de son parti pendant la législature et surtout la non-réélection des conseillers socialistes en 1936.

Aucun des partis bourgeois ne voulant collaborer avec Nicole et ses amis, le Grand Conseil refusera les projets importants du gouvernement, spécialement les mesures fiscales et financières. Les banques suisses et genevoises n'accordent pas de crédits à un exécutif qui en a bien besoin et ce ne sont pas les décisions de la Banque nationale qui les en dissuadent.

Les maladresses de Nicole, qui continue à se conduire en chef de parti oublieux des droits de l'opposition, et non en magistrat, contribuent à renforcer la cohésion de l'entente bourgeoise. Un ténor d'une telle virulence contribue à attiser les passions et à diviser l'opinion en deux camps qu'aucun pont ne saurait relier. Spielmann brosse le portrait du leader «rouge»: «(...) sans prétendre que Nicole ne sait pas se contrôler, on peut souvent affirmer que, confronté à une situation qui ne lui plaît pas, il laisse parler son instinct.» Comme conseiller d'Etat, il ne va jamais aux manifestations traditionnelles de la vie genevoise. «Ce n'est que dans le cadre de son parti, auprès de ses partisans, qu'il est à l'aise (...).»

Alex Spielmann mérite notre reconnaissance, car il fait une chronique précise, objective de la Genève des années trente; il éclaire avec intelligence

les causes et les conséquences d'événements peu spectaculaires à première vue. On pourrait éventuellement lui reprocher un manque de concision, des citations d'articles de presse qui ne nous semblent pas toujours indispensables... Il s'agit peut-être des défauts propres aux bénédictins!

H. de W.

¹ Spielmann, Alex: *L'aventure socialiste genevoise, 1930-1936. De l'opposition à l'émeute. De l'émeute au pouvoir. Du pouvoir à l'opposition.* Lausanne, Payot, 1981. 880 p.

RMS, nouveau tarif en 1982

Comme nos abonnés l'auront constaté à l'invitation à renouveler leur abonnement, nous avons été contraints au réajustement des prix, du fait de la hausse générale des coûts d'impression et du papier. Qu'ils soient toutefois assurés que les calculs ont été faits au plus juste et que les quelques francs supplémentaires demandés contribueront au maintien de l'indépendance rédactionnelle et de la qualité de notre périodique.

L'administration de la Revue